

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

SAUMUR

14 MARS.

VÉRITÉS POLITIQUES.

Aimez-vous les uns les autres.

Qui est-ce qui a dit cela? Ce n'est pas moi, ni vous non plus.

Eh bien! l'oubli de ce précepte fait tout le malheur de la situation présente et nous mène droit aux catastrophes.

Je vous le dis, et je vous le répéterai chaque jour, moi qui n'ai rien à perdre dans le casse-cou social qui se prépare, et qui m'obstine à vous sauver; je vous le dis avec d'autres voix plus autorisées que la mienne: vous êtes perdus si vous ne renoncez pas à vos préjugés politiques et à vos injustes défiances.

Vous criez: *Liberté! liberté!*

C'est: *Fraternité!* qu'il faut crier d'abord. Dès que la fraternité ne se montre pas la première, la liberté n'est que duperie et mensonge.

« — Allons donc!... Fusils à aiguille, chassepots, canons rayés, mitrailleuses, balles explosibles, trois cent mille hommes sur la poussière; du deuil, du sang, des pleurs... Achevez la ruine, l'incendie et le carnage! » disent les rois.

Aimez-vous les uns les autres.

« — De l'or plein mes coffres, et toujours de l'or! Il me faut le luxe avec ses splendeurs, l'ivresse des sens, les joies matérielles de ce monde: des palais, des festins, du velours et des roses! A moi la jouissance dégagée d'ennuis et de déboires! Chassez le pauvre, sa plainte m'agace; épargnez-moi la vue des haillons et de la misère. Est-ce que la souffrance d'autrui doit mettre obstacle à mes voluptés? » dit le bourgeois épicurien et voltairien, trop commun de nos jours.

Aimez-vous les uns les autres.

« Résignation, morbleu!... Qu'est-ce à dire? Voilà un mot effacé de tous les dictionnaires du siècle. Devant la nature je suis votre égal, et j'ai les mêmes droits que vous au partage des biens d'ici-bas. Résignation!... Si vous n'avez que cela à m'offrir, nous allons régler nos comptes. Ma part! donnez-la moi, je la veux, ou sinon je saurai la prendre. Ma part, vous dis-je! ou je brûle, je saccage et je massacre tout! » dit le peuple.

Aimez-vous les uns les autres.

En sommes-nous là, oui ou non? Supposez avec moi que le rayon de la vérité se glisse au fond des âmes et les éclaire, vous entendrez d'autres discours.

« Monsieur le Président, dira Sa Majesté Guillaume au chef actuel de l'État (ne pouvant aujourd'hui s'adresser à d'autres), j'ai le plus vif repentir d'avoir donné carte blanche à mon ministre Bismark. Il a commencé par tromper la France avec des protestations mensongères et des promesses fallacieuses;

puis ayant obtenu des assurances de neutralité, lâchant bride à ses projets ambitieux, il a escamoté le Danemark; il n'a pas craint d'égorger ma sœur l'Autriche sous les yeux de l'Allemagne, notre mère commune, et il a procédé plus facilement ensuite à l'assassinat de la France. Je dis assassinat pour la France comme pour l'Autriche, car s'il avait inventé contre celle-ci le fusil à aiguille, contre vous il avait préparé sournoisement cette artillerie monstrueuse, qui écrasait vos bataillons avant même qu'ils eussent pu apercevoir l'ennemi. Dans un duel ordinaire les armes sont examinées et scrupuleusement mesurées par les témoins: à plus forte raison dans une bataille, où peuvent tomber tant de victimes humaines, on ne doit pas user, sans prévenir l'adversaire, d'un avantage odieux qui donne tout à la surprise et ne laisse rien au courage. Donc, je renvoie ce ministre coupable et prévaricateur. Je restitue ce qu'il a pris, j'accorde d'avance toutes les satisfactions qui me seront demandées. Qu'il ne soit plus question de guerre, que la concorde s'établisse en Europe, que le bronze des canons se transforme en gros sous à partager entre les malheureux, et que le glaive du soldat devienne un soc de char-rue. »

Aimez-vous les uns les autres.

« Sois indulgent, mon frère le pauvre, et pardonne-moi, dira le riche. Ce que tu appelais égoïsme et dureté de cœur n'était chez moi qu'un défaut de réflexion et qu'un manque de retour sur moi-même. Il est bien évident que, malgré l'opposition qui règne entre le luxe de mon hôtel et le dénûment de ta mansarde, nous sommes dans une égalité parfaite aux yeux du Créateur. Que dis-je, égalité parfaite? Non, car si mon âme est moins blanche que la tienne et moins pure, je suis le strass à l'éclat menteur, et tu es le diamant. Ce serait méconnaître la loi divine que de me plonger dans la mollesse et de m'attribuer toutes les aises de la vie, quand tu manques du nécessaire, que de me couvrir de soie quand tu es en guenilles, que de m'asseoir à une table somptueuse quand tu as faim. Part à deux, mon frère le pauvre! Si la timidité, si la honte de ta misère sont un obstacle pour que tu viennes à moi, j'irai dans ton réduit te tendre la main et te supplier de m'accorder ta confiance. Je verrai si ta couche est propre et chaude, si tes enfants sont vêtus, si le père qui travaille ou la mère qui allaite ont une nourriture suffisante. Ouvre-moi ton cœur, raconte-moi tes peines, puise dans ma bourse, mon superflu t'appartient. »

Aimez-vous les uns les autres.

« Oh! dira le pauvre à son tour, Dieu est le maître, et on l'appelle le bon Dieu! C'est le père de tous les hommes. S'il a donné la richesse à quelques-uns, tandis que le plus grand nombre reste dans l'indigence, il faut se résigner et le bénir, car il a de quoi me récompenser là-haut, dans la patrie, des privations que j'endure. Dieu dispense les choses et donne à chacun son lot. Pourquoi livrer mon cœur à l'envie? La souffrance, hélas! on la rencontre partout en ce monde; le serpent se cache sous les fleurs et l'amertume est au fond de la coupe d'or. Ceux qui me semblent à l'abri du chagrin connaissent plus que moi peut-être les larmes et l'angoisse. Patience donc, patience et travail! La plainte énerve l'âme, le désespoir la tue, la révolte augmente la détresse et endurecit le cœur. Bénédiction, reconnaissance pour

ceux qui me viennent en aide, et pardon pour ceux qui m'oublient!... »

Aimez-vous les uns les autres.

Tous les problèmes seront résolus, tous les périls seront écartés, le jour où les hommes parleront cette langue. Or, nous l'avons tous apprise, puisque nous sommes chrétiens.

Et nunc erudimini qui... possidetis terram!

EUGÈNE DE MIRECOURT.

PARIS ET VERSAILLES.

Voici, en deux mots, ce qui s'est passé à la Chambre dans la séance du 14 mars.

Il s'agissait de discuter la proposition du général Ducrot, qui réclamait des poursuites contre MM. Lefranc et Rouvier, deux de ses collègues, accusés d'avoir écrit des articles injurieux contre la Chambre elle-même.

M. Cazot venait de prononcer un discours incolore et fort peu écouté, pour combattre les conclusions de la commission, lorsque M. le général Changarnier parut à la tribune.

Nous ne reproduisons pas textuellement son discours, mais nous en donnons le sens.

« Il faut, messieurs, dit-il, nous montrer indulgents. Nos deux collègues, grâce à un défaut d'éducation sans doute, ignorent les usages ordinaires de la vie en société respectable. Membres de l'Assemblée, jamais ils n'auraient dû diriger contre elle une attaque; mais l'Assemblée, messieurs, n'a pas besoin de vengeance, et je lui propose d'accorder aux coupables « l'amnistie du dédain. »

Là-dessus éclate sur les bancs de la droite une salve d'applaudissements, et la gauche riposte avec des cris frénétiques.

Jugez de la colère et du désappointement de la bande rouge!

Elle veut qu'on poursuive, elle se flatte de tomber sur un jury plein de douceur et de bienveillance, qui acquittera tout net, en souffletant de son verdict les membres de la droite. En conséquence, elle se démène et proteste sur les gammes les plus accentuées de la fureur.

Mais, ô surcroît d'humiliation! voici que la commission elle-même, par l'organe de M. Fourtou, son rapporteur, déclare se rallier complètement à la proposition du général Changarnier.

On s'attendait à des cas d'apoplexie sur les bancs de la gauche; mais les espérances... pardon! je veux dire les craintes ne se sont pas réalisées.

M. Fourtou dépose, au nom de la commission, la proposition suivante:

« L'Assemblée, s'associant aux paroles du général Changarnier, passe à l'ordre du jour. »

MM. Pierre Lefranc et Rouvier s'élancent

à la tribune. « — Je n'ai point dépassé mon droit! » s'écrie l'un. « — Je demande à être traduit devant le jury! » s'exclame l'autre.

« — Il n'y a pas à s'occuper, dit M. Fourtou, de ce que ces messieurs acceptent ou n'acceptent pas. Ils ont manqué à l'Assemblée, et celle-ci est seule juge de ce qu'elle doit faire. »

Bref, l'ordre du jour proposé par la commission est voté à une grande majorité.

Parions que nos écarlates diront encore, comme ils ont dit l'autre jour après l'incident Pouyer-Quertier, que la République vient de remporter une victoire!

Les deux députés amnistiés par le dédain voulaient donner leur démission; mais la question des honoraires les fera réfléchir.

Quoi qu'il en soit, le prince de Galles, qui assistait à la séance, a dû être particulièrement édifié de la bonne tenue, des manières agréables et de l'exquise politesse parlementaire de nos députés rubiconds.

Mazzani est mort.

Il paraît que, cette fois, ce n'est décidément pas une plaisanterie. La République française fait son oraison funèbre et nous apprend que Joseph Mazzini était « de la race des Machiavel. »

Beaucoup de gens prendraient cela pour une insulte; mais Gambetta et ses rédacteurs s'imaginent décerner un éloge.

« Puisque le dieu Mazzini est mort, dit l'Univers, il manque à la gloire de son immortalité que les Gambetta et tous les autres aspirants dictateurs n'aient pas disparu dans l'apothéose du Romulus révolutionnaire. On ne croira pas qu'il est dieu, sans ce prodige céleste qui eût bien débarrassé la terre. »

Le bruit a couru qu'une démonstration aurait lieu à Paris pour l'anniversaire du 18 mars. « Cette démonstration, dit la Patrie, au cas où elle viendrait à se produire, n'aurait rien d'assez inquiétant pour exiger des mesures exceptionnelles. Ce sont les divers mouvements qui s'opèrent parmi les troupes depuis que l'on a commencé les changements de garnison qui ont dû donner naissance à ce bruit. »

Le rapporteur de la commission militaire de l'Assemblée vient de déposer le projet de loi sur le recrutement. Nous croyons devoir en rappeler les principales dispositions.

Il y aura deux armées en France: l'armée active avec sa réserve, et l'armée territoriale, également avec sa réserve. Tout Français ayant vingt ans accomplis devra servir cinq ans dans l'armée active, quatre ans dans la réserve de l'armée active; cinq ans dans l'armée territoriale et six ans dans la réserve de l'armée territoriale. L'armée territoriale et sa réserve sont formées en régions déter-

minées par un règlement d'administration publique.

* *

L'accord est complet depuis hier soir entre M. Thiers et la commission chargée du projet de répression des attaques dirigées contre l'Assemblée et le gouvernement. On peut s'étonner de ce résultat quand on se reporte au discours prononcé par M. Thiers devant la commission dans la séance de vendredi. « Sans le retour au vrai pacte, dit l'Union, au vrai provisoire, c'est-à-dire à une marche concertée vers le vrai définitif, nous ne voyons qu'embûches et hypocrisies, tentatives de palais ou de caserne, entreprises de démagogues ou de prétoriens.

* *

On sait que la fameuse loi sur l'enseignement a été rejetée à la presque unanimité par la commission qui s'est mise à en faire une entièrement nouvelle. Le ministre 606 avait assisté sans trop se plaindre à l'enterrement de son projet. Or, il vient de se raviser et de déclarer qu'il entendait défendre jusqu'au bout l'enseignement obligatoire; mais que, le principe admis, il ferait dans l'application toutes les concessions que l'on voudrait.

La commission, de son côté, n'entend pas céder sur la question de principe; elle admet tous les ménagements possibles, mais elle ne veut pas d'enseignement obligatoire. La question ne sera tranchée que par la Chambre.

* *

Une correspondance de Madrid nous informe que, depuis un mois, cette capitale semble être devenue le rendez-vous des agents de l'Internationale. Tous ces gueux-là, nous écrit-on, correspondent journellement avec Londres et Genève.

Plusieurs lettres, qui ont été saisies par l'administration espagnole, ne laissent aucun doute sur les desseins que se propose la redoutable association.

Aussi le gouvernement, voyant le danger, vient de prescrire les mesures les plus sévères contre tout individu qui serait supposé avoir une affiliation quelconque avec l'Internationale ou qui ne justifiera pas, à première réquisition, de sa présence sur le territoire espagnol par les pièces ou les papiers dont il sera porteur.

L'ENQUÊTE SUR LE 48 MARS.

III

Pendant toute la durée du siège, les affiliés du comité central avaient organisé clandestinement des fabriques de bombes, sous prétexte de les destiner aux Prussiens. Les journaux officieux et les feuilles révolutionnaires niaient le fait, ou du moins criaient à l'exagération, accusant les monarchistes d'alarmer le public par de faux bruits.

Tous ceux qui ont été chargés de surveiller l'intérieur de Paris sont entendus, M. Chopin dit (page 107) :

... On s'occupait beaucoup dans ce comité de fabriquer des engins destructeurs et d'en inventer. C'est ainsi que nous avons fait saisir des bombes de toutes sortes. Il y avait celles dont j'ai parlé et un engin cylindrique. Il y avait un engin qui doit servir à allumer des incendies; c'est un tube en zinc destiné à recevoir du pétrole qui doit être enflammé au moyen d'une mèche. Six mille récipients de cette nature, que nous avons fait requérir par le ministère de la guerre, ont été enlevés d'un coup.

C'est ainsi que le ministère a requis également un grand nombre de bombes orsiniennes fabriquées sous le patronage du maire du 18^e arrondissement, M. Clémenceau. Elles étaient cachées dans un caveau du cimetière Montmartre.

Un membre. — M. Clémenceau le savait-il ?
M. Chopin. — Oui, les fonds de la Ville servaient à alimenter cette fabrication.

Plus loin, M. Chopin évalue à soixante mille les adhérents sur lesquels Blanqui

pouvait compter. Des gens capables de tout. Et il ajoute cette grande vérité que les législateurs de l'avenir ne devront pas oublier :

On a dit que les réunions publiques ont pour résultat de faire disparaître les sociétés secrètes. C'est le contraire qui est vrai. Jamais il n'y a eu autant de sociétés secrètes que depuis que les réunions publiques ont pu fonctionner. A chaque réunion publique d'un certain genre correspondait, en effet, une organisation secrète.

M. Chopin fait un récit très-intéressant des efforts que M. Cresson et lui ont faits pour réorganiser la police de la rue, absolument supprimée par les envahisseurs du 4 septembre.

Il rappelle que les gardes nationaux et la population semblaient s'être donné le mot d'ordre de rendre impossible le service des gardiens de la paix. Mais c'est logique ! Quand l'invasion et l'anarchie sont en haut, le désordre doit régner en bas. Revenons aux bombes.

M. Cresson dit (page 130) :

Je savais que ces bombes se fabriquaient à Paris, et que le maire de Montmartre, M. Clémenceau, connaissait cette fabrication, qu'il s'en était occupé personnellement. Je savais cela par une note d'agents secrets, etc.

M. de Rainville. — Qui a fourni l'argent pour fabriquer ces bombes ?

M. Cresson. — Je ne sais. Ils avaient peu d'argent et étaient au désespoir de n'en pas avoir. C'est ainsi, je crois, qu'ils ont été retardés dans leurs projets. Raoul Rigault, que j'ai trouvé à la préfecture, commissaire de police, dans le fauteuil de Lagrange, d'où je l'ai chassé, se plaignait du manque d'argent...

Mais ce n'est pas tout. Il y avait des engins plus monstrueux que les bombes, destinés à tuer les soldats français et les inoffensifs.

Une invention véritablement infernale.

On lit, page 249 :

Un membre. — Avez-vous connaissance d'instruments destinés à empoisonner avec l'acide prussique dans un petit tuyau de caoutchouc ?

M. le colonel Gaillard. — Oui, c'est la dent du serpent avec tous ses éléments; il y a un petit ressort qui doit faire jaillir le venin et le faire pénétrer.

Un membre. — J'ai vu l'instrument; c'est une boule en caoutchouc, une sphère armée d'une épingle en or très-courte et creuse; c'est le crochet du serpent à sonnettes. Quand on appuie cette épingle sur le corps, il se fait dans l'intérieur de la sphère en caoutchouc une pression qui fait sortir le liquide par le conduit de l'épingle; c'est de l'acide prussique. Deux jeunes gens s'étaient chargés de fabriquer deux litres de cet acide, à condition qu'on ne les enverrait pas aux remparts.

Plus de vingt mille de ces épouvantables instruments étaient tout fabriqués et prêts à être mis en œuvre.

Dites maintenant si l'enfer n'est pas le conseiller direct de la Commune, et si le diable n'a pas envahi l'âme des démagogues.

LE JOURNAL DU CITOYEN GAMBETTA.

Voici un article admirablement touché, nous le recommandons à nos lecteurs.

On n'admire pas assez certaines importances. Il est vrai, nous vivons dans l'in vraisemblable, nous buvons et nous respirons l'inouï et l'absurde, et plus rien n'est en possession de nous étonner si ce n'est d'entendre encore quelques paroles sensées ou de voir un homme à la place qui lui convient.

Malgré cela, nous n'arrivons pas à nous faire au rôle énorme du citoyen Gambetta.

Cet homme au front d'airain, mais sans idée, sans nulle valeur, tient vraiment trop de place. Ce n'est pas naturel, et même l'immense bêtise de ce lumineux dix-neuvième siècle n'explique pas suffisamment une pareille exorbitance. Dans le parti de la destruction, on rencontre d'autres figures qui jettent relativement plus d'éclat, M. Louis Blanc, M. Quinet, et l'auteur de cette ignominie rayonnante qui a nom Ruy-Blas.

Gambetta est le plus vulgaire, et tous se mettent à sa suite, et il prend, lui, la tête du mouvement révolutionnaire sans discussion et sans compétition. Il y a là du surnaturel; c'est l'homme du destin, marqué pour quelque mission terrible. Gambetta aura vraisemblablement son heure; il vaincra un jour et sera englouti dans sa victoire.

* *

En attendant, il est tristement curieux d'observer le futur dictateur dans sa bauge, nous voulons dire dans son journal. Le lieu est maussade, bourbeux, il y fait noir; le maître rumine à ses plans sinistres, et griffonne en grognant ses articles d'une prose épaisse, mais d'un froid de glace qui fait peur.

Il sort de ce trou comme un tocsin sourd; le tocsin se reprend à sonner la dissolution de l'Assemblée. Il est temps que les ruraux et les hobereaux disparaissent de la scène politique. Ruraux et hobereaux sont des qualificatifs semblablement injurieux. La révolution, présentement incarnée dans Gambetta, a autant d'horreur de la ferme que de la gentilhommière. Tout ce qui représente l'honnêteté des mœurs, tout ce qui abrite la religion de la famille et du foyer, inspire la même rage au parti de la promiscuité. C'est bien de la rage; les campagnards, en somme, forment le gros de la population; il est impolitique de les insulter. Ces citoyens savent bien cela, et on les a vus par moment radoucir leur ton en parlant aux ruraux. Mais le naturel reparait vite; le naturel de ce monde-là est la haine de la vie régulière. Les républicains ne pardonnent pas au rural d'être monogame, de croire en Dieu plus que l'ouvrier des villes et d'avoir des mœurs rendues saines par la religion et le travail.

* *

C'est pourquoi le journal de M. Gambetta réclame le remède héroïque de la dissolution.

Il n'y a pas à s'arrêter au moyen terme du renouvellement partiel. La feuille-Gambetta ne met pas en doute que ce renouvellement amènerait dans la représentation un nouveau renfort de recrues républicaines. Mais pourquoi essayer de rajeunir une assemblée qui agonise ?

Ici, une tentative de mouvement oratoire :

A quoi bon s'attarder à tenter sur cette moribonde l'inutile opération d'une transfusion qui ne ferait que compromettre le sang républicain qu'on voudrait introduire dans des veines impuissantes ?

Que voilà une image éloquentel

Compromettre le sang républicain qu'on voudrait introduire dans des veines impuissantes.... C'est dommage qu'il y ait trop de matière et que la phrase s'affaisse sur son lest.

Donc, pas de demi-mesure; à court délai la dissolution. La République française ne se dissimule pas que, dans les circonstances, l'étranger occupant encore une partie du territoire, des élections générales qui vont mettre en mouvement toute la France amèneront une crise redoutable. Le citoyen Gambetta prend sur lui la responsabilité de la crise.

* *

Les chefs de la démagogie ont ce caractère commun, entre autres, avec l'empereur Napoléon III, d'assumer intrépidement toutes les responsabilités.

M. Gambetta répond de tout; nous voilà bien garantis; en cas d'avarie, le pays aura à qui se prendre.

Au reste, le ci-devant dictateur de Bordeaux déclare qu'il s'est préoccupé du chaos où la dissolution va transitoirement préci-

pter la France. Il aurait consenti à ajourner la redoutable épreuve et à supporter l'Assemblée si celle-ci avait marché dans sa ligne et su renoncer à toute arrière-pensée de restauration monarchique. Mais il faut citer; nous ne pouvons pas priver nos lecteurs du texte de ces rodomontades incomparables. Voici le langage que tient le citoyen Gambetta dans le journal qui lui sert d'organe :

« Nous comprenons ces préoccupations et nous serions disposés à nous contenter aussi du statu quo, si l'Assemblée qui siège à Versailles avait consenti à s'occuper exclusivement des lois destinées à réaliser l'état de paix et à affranchir le territoire. »

N'est-ce pas là le type même du style autoritaire ? La force aveugle, la force de destruction qui vient d'en bas offre de ces parodies d'attitude omnipotente.

(Univers.)

ARTHUR LOTH.

Faits et propos du jour.

« Hier, dit le Figaro, la garnison de Besançon a été consignée pour 48 heures.

» On ignore la cause de cette alerte. Tout est tranquille ici aussi bien que dans les environs, et les patrouilles qui ont circulé toute la nuit n'ont rien découvert d'insolite et n'ont pas été attaquées.

» Les uns parlent d'une échauffourée bonapartiste qui devait éclater dans le département; d'autres, avec plus de raison ce semble, prétendent que sous peu l'Internationale doit faire parler d'elle. Les chefs de cette société circulent continuellement sur la frontière. Plusieurs, dont la Commune a illustré les noms, quittent hardiment la Suisse pour venir, soit à Besançon, soit à Lyon s'entendre avec leurs amis, sans que personne ne songe à les inquiéter.

* *

Nos informations, dit le Courrier de France, concordent avec celles du Figaro sur ce point seulement que la ville des Besançon a été, en effet, sous le coup d'une alerte et que des mouvements militaires y ont eu lieu. La rumeur publique y propageait samedi et dimanche des bruits tels que la dissolution de la Chambre par M. Thiers, une prise d'armes monarchique, des complications avec l'autorité militaire allemande, la découverte d'une vaste conspiration de l'Internationale. Mais ces bruits ont été rapidement étouffés. Les inquiétudes répandues parmi la population de Besançon sont semées d'ailleurs dans d'autres villes et il ne se passe guère de jours que nos lettres de province ne nous entretiennent tour-à-tour du même malaise des esprits dans tous les départements.

* *

Nous pensons, dit Paris-Journal, qu'il n'y aura pas de démonstration le 48 mars. Tout se bornera à quelques banquets à Londres et à Genève. Les citoyens Cournet, Razoua et Arthur Arnould sont, paraît-il, les organisateurs de la petite fête qui se mitonne à Genève. Ce sera tout. Espérons-le ! Il y aura peut-être aussi quelques braiements d'ânes rouges dans le Midi.

* *

A propos d'âne, voici ce que conte le Messager du Midi, sur le carnaval d'une commune de l'Hérault, Capestang :

Pendant quatre jours, à une heure convenue, un âne a été amené sur la place de la Mairie, et là, devant les frères et amis réunis, un individu faisait avaler de force à la pauvre bête, des journaux dévoués à la cause de l'ordre, tels que le Messager du Midi, l'Union nationale, le Journal de Narbonne, etc.

Dans les lieux publics, les radicaux en démenço se livrèrent à des divertissements que, dans l'intérêt de la décence je m'abstiens de décrire.

Au bal Mejean, le chant :

Ah ! quel plaisir de voir tomber les têtes !

Voilà pourquoi je suis républicain !

vociféré par une bande avinée, venait de temps en temps interrompre un poète improvisé qui déclamaient avec emphase et force

gestes des vers de son crû contre la religion, le clergé, les riches et le gouvernement.

Le maire regardait et la mairie était pavée d'emblèmes rouges et verts, signifiant, à ce qu'il paraît, révolution et espérance.

Pauvres bêtes ? — ce n'est pas de l'âne dont nous parlons.

Hier, on a pu lire dans le *Siccle*, organe des intérêts démocratiques et communs :

« Le printemps commencera, cette année, le 22 mars, à 7 h. 6 m. du matin. »

On assure que l'*Almanach Double-Liégeois* va lui intenter une action en dommages intérêts, pour avoir reproduit cet article sans indiquer la source.

Dépêches télégraphiques.

Service particulier de la *Comédie politique* de Lyon :

Versailles, 40 mars, 9 h. 40, soir.

Le bruit court que le concierge de M. Thiers vient de donner sa démission.

44 h. 35 soir.

Le bruit de la démission du concierge de M. Thiers est confirmé. On se perd en conjectures sur les causes de cette résolution, que rien ne faisait prévoir et qui plonge le Gouvernement dans le plus grand embarras.

40 mars, minuit 50 m.

Tous les ministres, précédés de M. Thiers, de M. Barthélemy Saint-Hilaire et de M^{lle} Félicie, viennent de faire une démarche collective auprès du concierge du Président de la République pour le prier de retirer sa démission. Tout a été inutile. Le concierge persiste à donner ses huit jours.

44 mars, 8 h. matin.

Une nouvelle complication est venue s'ajouter à la démission du concierge de M. Thiers : la cuisinière de M^{lle} Félicie vient de demander son compte. On ne sait encore quelles mesures prendra le Gouvernement.

Midi, 25 m.

Tout s'arrange à la satisfaction générale. Le concierge et la cuisinière, ayant entendu parler de la proclamation définitive de la République, voulaient émigrer en Australie. M. Barthélemy Saint-Hilaire leur a juré ses grands dieux qu'on resterait dans le provisoire. — En ce cas, ont-ils répondu, qu'on double nos gages et qu'on nous marie ! — Accordé.

Voilà maintenant la France bien tranquille.

BANDITS ET RÉFUGIÉS

A Londres.

Londres est par excellence la ville des irréguliers. Voleurs, faussaires, communaux, bandits de tous les pays trouvent dans la métropole anglaise refuge et sécurité.

Du moment qu'ils n'enfreignent pas les lois, ni ne troublent la tranquillité publique, les natures vicieuses, les déclassés, les énergumènes de toutes les sectes et de tous les partis peuvent mener là une vie fort paisible et donner libre essor à leurs mauvais instincts.

Clubs de voleurs, réunions de réfugiés, meetings de révolutionnaires, conférences fédérales, associations de communs, tout cela s'organise, s'agite, se succède à la barbe des honnêtes gens et au nez de la police. Celle-ci ne peut intervenir. Elle n'a le droit d'exercer son autorité que lorsqu'elle surprend en flagrant délit de vols, d'assassinats ou de rébellion ces détracteurs de la société.

Depuis la Commune surtout, certains quartiers de Londres présentent un aspect curieux.

Les réfugiés, membres de l'ex-Commune, habitent les rues adjacentes de Leicester-Square, où pullulent des hôtels et des garnis français.

D'autres communs qui remplissaient, pendant le glorieux règne des Rigault et des Ferré, des fonctions plus modestes, se sont établis dans les quartiers bas de Wapping, près des Docks et de Lambeth, quartiers où grouille toute la lie de la population. Ils sont connus sous le nom de quartiers des voleurs.

Là, les insurgés de mars fraternisent dans les tavernes, le verre de gin en main, avec les pick-pockets, et discutent les principes sociaux. Souvent les discussions dégénèrent en combats singuliers, où le couteau est le principal argument.

Quant aux principaux chefs de l'insurrection parisienne, ils passent une partie de leur temps à bien manger — c'est l'Internationale qui paye ! — et l'autre à vociférer contre la société, soit par des discours monstrueux, soit par des pamphlets infects.

Nous avons eu l'insigne honneur (?) d'entendre pérorer les citoyens Vermersch, Theisz, Avrial, la Cécilia et autres gredins célèbres. Ces honnêtes citoyens, qui ont fui si habilement la justice de leur pays, fulminent dans des termes plus ou moins académiques pour l'anéantissement des lois sociales : supprimer la raison, le droit, la morale ; assassiner et piller, ce sont là les moindres choses que l'on entend sortir de la bouche de ces grotesques.

Nous avons entendu un réfugié, dont le nom nous échappe, — parler, la pipe à la bouche, contre toutes les canailles... terme qui s'adressait en même temps à l'aristocratie, à la bourgeoisie, à l'armée et aux prêtres...

Selon l'orateur, ces canailles méritent toutes le massacre, — et naturellement ce qu'elles possèdent revient de droit aux communs. Tout ce qui leur plaît devient leur propriété ; — et pendant une longue heure, le sujet n'a pas varié. De frénétiques applaudissements l'interrompirent à plusieurs reprises. En un mot, c'est toujours la même rengaine : haine implacable de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent.

On est révolté lorsque l'on entend de pareils discours. Par moment, on se prend à regretter qu'un pays octroie tant d'impunité à des fourbes aussi dangereux.

Voleurs et communs sont deux mots synonymes. Pour étudier les seconds, il est indispensable d'étudier les premiers.

Il y a à Londres une moyenne de vingt-neuf mille voleurs ou individus interlopes.

La police les connaît tous. Elle est initiée à leur passé, au moindre acte de leur existence ; mais, nous le répétons, elle n'a aucun droit sur eux tant qu'elle ne les prend pas sur le fait d'un acte coupable.

Cette population malsaine, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, forme une petite république.

Pendant notre séjour à Londres, nous avons pu étudier à loisir les mœurs de ces détresseurs de carrefours et suivre assidûment les réfugiés dans leur manière de vivre.

Quelques-uns ont trouvé d'agréables relations chez leurs confrères de Londres.

Mais beaucoup de voleurs anglais, — le croirait-on ? — ont réproché la conduite des communs, et ils se croiraient déshonorés en pactisant avec eux. Nous avons entendu plusieurs malfaiteurs londoniens blâmer les Vermersch et consorts de leur lâcheté et traiter d'infâmes ces mêmes individus qui ont incendié une ville sans profit. BAB.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons la lettre suivante :

Saumur, 13 mars 1872.

Monsieur le Rédacteur,

La provocation au désordre que s'est permise le *Courrier de Saumur*, à l'occasion des sermons du R. P. Dominicain, à Saint-Pierre, a eu un effet immédiat, mais bien contraire à celui que l'on se proposait.

Hier, l'affluence des auditeurs a dépassé tout ce que nous avons vu depuis le commencement de la station, et les hommes, en particulier, ont été plus nombreux qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici aux autres prédications générales.

Le rédacteur du *Courrier de Saumur* ne se souvient donc plus que certaine entrave ap-

portée ici à la liberté de l'Église, fut suivie d'une manifestation éclatante ?

Il juge mal nos concitoyens, s'il pense qu'à chacune de ses excitations à l'intolérance, il ne se trouvera pas dans notre ville des hommes de cœur pour protester et montrer leur respect de la liberté religieuse. Je serais tenté de croire qu'il calomnie ses amis, quand il les déclare capables de se livrer aux excès qui ont signalé les prédications du carême à Bordeaux.

Il faut plaindre l'auteur de cette provocation insensée ; il n'est pas libre de suivre ses inspirations, et il doit se plier à celles de ses patrons. Croyez-le bien, il vaut mieux que son œuvre.

Recevez, etc.

M. A.

Les gendarmes composant les 4 compagnies de la dix-huitième légion, et stationnés dans les départements d'Indre-et-Loire, de la Vienne, de la Sarthe et de Loir-et-Cher, qui ont si largement payé leur dette à la patrie pendant la dernière guerre, viennent de faire un premier versement de 4,080 fr. 70 cent. à l'œuvre de la délivrance du territoire.

Cette généreuse action ne surprendra pas ceux qui connaissent le dévouement et le patriotisme de ces soldats d'élite.

Le 7, un commencement d'incendie, attribué à la négligence d'un enfant, s'est manifesté chez M. Beneteau, architecte, à Cholet. Grâce à de prompts secours, cet accident n'a pas eu les suites qu'il pouvait avoir, et les dégâts sont insignifiants.

Le 8 mars, à la foire d'Ingrandes, le sieur Charron, jardinier à Varades, faisait trotter son cheval devant un amateur auquel il voulait le vendre ; l'animal excité par les coups se mit à ruer et frappa d'un coup de pied à la tête, la femme Quédon, âgée de 72 ans, cultivatrice à Montrelais.

Elle tomba pour ne plus se relever.

Vendredi dernier, vers 5 heures, la veuve Brunet, âgée de 80 ans, demeurant à Angers, faubourg Saint-Lazare, 40, au-dessus d'un porche, a été entraînée dans le vide, d'une hauteur de 3 mètres, par suite de l'effondrement du plancher.

Dans sa chute, cette malheureuse femme a eu la jambe gauche fracturée.

La séance ordinaire de la Société industrielle d'Angers aura lieu le JEUDI 14 mars courant, A TROIS HEURES TRÈS-PRÉCISES DU SOIR, au nouveau local de ses séances, pavillon de l'hôtel de la Préfecture, boulevard des Lices.

Lundi dernier, un accident qui aurait pu avoir des suites terribles est arrivé à St-Georges-Châtelaion.

Le sieur Alexis Bernier, marchand de bois, venait de terminer un chargement à la porte de son magasin, quand tout-à-coup le sol du chemin a manqué sous sa charrette, qui a disparu dans une cave de neuf mètres de profondeur, entraînant avec elle les deux chevaux.

M. Alexis Bernier est resté sur le bord de l'éboulement et n'a eu aucun mal.

Le cheval dans les limons a été retiré sans blessure ; mais celui de devant a une large plaie sur les reins. Quant à la voiture, elle a été complètement brisée.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Offerte aux seuls abonnés de l'ÉCHO DE L'OUEST.

LES CENT QUARANTE volumes de la galerie biographique de M. Eugène de Mirecourt sont un véritable monument d'histoire contemporaine, auquel toutes les bibliothèques

servent une place. Plus de deux cents personnages marquants du XIX^e siècle figurent dans cette galerie. Le portrait de chaque personnage est en tête de la notice qui lui est consacrée. Avec un courage dont on voit peu d'exemples, M. Eugène de Mirecourt, fort de sa conscience, sûr de son droit, méprisant les clameurs de la libre-pensée et de la démagogie, ces deux fléaux de notre époque, a su conduire son immense travail à bonne fin. Non-seulement les *Contemporains* sont une œuvre littéraire, écrite avec un talent réel et sous la forme anecdotique la plus attrayante, mais encore c'est une œuvre de vérité, une œuvre de justice, et surtout une œuvre éminemment morale et chrétienne.

Tout abonné à l'ÉCHO DE L'OUEST peut souscrire à la collection des 140 VOLUMES pour une somme de QUARANTE FRANCS au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS. — Paiement après livraison FRANCO. (Voir aux annonces pour la formule de souscription.)

LA FERME A GROS-CLAUDE.

Vous allez dire, monsieur le rédacteur, que je viens vous entretenir de choses insignifiantes, et que vos lecteurs se soucient bien peu de ce qui se passe dans notre ferme ; mais, en vérité, depuis que je lis votre journal et que je commence à m'intéresser à la politique, je trouve qu'il y a bien des points de ressemblance entre le manigancement d'une ferme et celui des affaires de notre pauvre France, et que, depuis le haut jusqu'en bas, on fait à peu près la même chose.

Faut vous dire, M. le rédacteur, que dans le temps c'était le gros Claude qui dirigeait la ferme. Dans les commencements, il était très-dur pour tout le monde ; quand on émettait son opinion sur les époques les plus propices aux semailles, ou bien qu'on discutait sur les meilleures machines à employer pour augmenter le rendement de la ferme, ou bien encore quand on se plaignait que le régime de la ferme était trop dur, Gros-Claude fronçait le sourcil et vous disait :

« — Un bon averti en vaut deux ! si je te repince à te mêler de ce qui ne te regarde pas, à exciter les autres contre moi, je te flanquerai à la porte ! »

A cette époque-là nous avions Petit-Jean, qui ne manquait jamais de critiquer ce que disait le Gros-Claude. Il jabotait, il jabotait... « Mais enfin, s'écriait-il, nous avons bien le droit de parler tous, je pense, de donner nos avis ; tout cela n'est que dans l'intérêt de la ferme. Ah ! si je deviens jamais fermier, je demanderai l'avis de tout le monde, moi ; il n'y a pas de danger que j'empêche quelqu'un de parler : ceux qui diront bien, je suivrai leur avis ; ceux qui diront mal, je les laisserai parler tout à leur aise, parce que tout le monde a le droit d'avoir son opinion. »

Or, Gros-Claude, ayant engagé un procès avec son voisin Guillaume et ayant tout perdu, s'est enfui on ne sait où. Petit-Jean a pris la direction de la ferme, et, naturellement, chacun s'est dit : « Ah ! maintenant, nous pouvons déclarer ce que nous pensons ; quelle chance !... »

Ah ! bien oui, voilà-t-il pas que deux d'entre nous s'étant avisés de parler de Gros-Claude et de chercher à le défendre, mon Petit-Jean te les a expédiés dehors sans autre forme de procès, — et qu'il nous a avertis que dorénavant il ne voulait pas plus entendre parler des anciens maîtres que de ceux qui pourraient venir, et que le premier qui ouvrirait la bouche prendrait le même chemin que les deux de la veille.

Ma foi, M. le Rédacteur, vous comprenez que comme nous sommes à sa discrétion et que nous avons besoin de vivre, nous sommes bien obligés de nous taire ; mais, c'est égal, vous avouerez que c'est raide !

En somme ça prouve, M. le rédacteur, que tous les parvenus sont bien les mêmes, et, comme on dit chez nous, « je les fourrais tous dans un sac, je ne saurais pas lequel tirer ! »

Votre bien dévoué,

UN VIEUX PAYSAN. (France nouvelle.)

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Paris, 13 mars.

Redoublement de scandale à la Chambre, scandale produit par les membres de la gauche, — toujours.

Il ne faut pas même effleurer l'épiderme de ces illustres citoyens, comment donc ! Est-ce qu'ils ne sont pas les maîtres ? Est-ce que leur République, grâce à l'entente cordiale avec M. Thiers, ne va pas devenir dé-

finitive? Est-ce qu'ils ne s'appuient pas sur l'Internationale? Est-ce qu'on a le droit de blesser leur orgueil, quand ils tiennent suspendue sur nos fronts l'épée de Damoclès?

On espérait aujourd'hui que tout allait se terminer par un simple incident de procès-verbal; pas du tout. M. Schœlcher monte à la tribune et s'écrie d'une voix furibonde que, dans la séance précédente, le règlement a été deux fois violé.

Ses collègues de la gauche l'appuient par des exclamations violentes: «— Oui! — C'est une honte! — Le vote n'est pas sérieux!»

Il paraît qu'au milieu du tumulte de la veille, on n'a pas entendu un mot très-nettement constaté aujourd'hui par l'Officiel.

«— Ce vote est un faux!» aurait dit M. Brisson.

Le président demande que ces paroles soient supprimées au procès-verbal. — «Non! non! — Si! si!» Le désordre devient indescriptible. On tape des mains, on frappe des pieds. M. Ordinaire montre le poing à M. Baragnon qui demande «une rétractation ou la censure.» L'extrême-gauche grince des dents, se lève, se rassied, trépigne et pousse des cris qui n'ont rien d'humain. Ce n'est plus une assemblée, c'est un club. On n'est pas à Versailles, on est à Belleville.

Et tous ces malheureux députés de la gauche ne comprennent pas que l'Europe nous regarde, que les Prussiens rient sous cape, que le monde entier se scandalise!

Victoire est restée à la droite; la censure a été prononcée contre M. Brisson.

Mais que M. Thiers prennent garde! C'est

lui, avec son jeu de bascule et sa diplomatie égoïste qui est l'unique cause du désordre et du scandale. Pauvre France! où te mènent tous ces gens-là?

43 mars, 6 h. soir.

Le conseil de révision a rejeté le pourvoi des condamnés dans l'affaire des dominicains d'Arcueil.

Hier, on nous télégraphiait que le gouvernement et la commission s'entendaient pour le mieux. Aujourd'hui c'est autre chose: le désaccord serait complet, une crise deviendrait imminente. Toujours le jeu de bascule. On nous rassurera demain.

Il est vrai que des mesures militaires ont

été prises à Besançon, parce que les réfugiés suisses essayaient de provoquer quelques désordres à la frontière. Tout est rentré dans l'état normal.

La situation de M. Corbin est désespérée, le mieux ne s'est pas soutenu.

Les Frères Mahon, médecins spéciaux des hop. de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à 3 heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie Ménière, place du Pilon. (6)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56 85	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	80	»	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	622 50	2 50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	285	»	2 50
4 % jouissance 22 septembre.	70 50	»	»	Crédit mobilier esp., j. juillet.	215	»	»	Crédit mobilier esp., j. juillet.	518 75	»	1 25
5 % Emprunt.	89 35	10	»	Crédit foncier d'Autriche.	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	965	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	435	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	455	2 50	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	214 75	25	»	Est, jouissance nov.	505	2 50	»	Orléans.	295	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	377 50	»	7 50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	892 50	2 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	288 50	»	»
— 1865, 4 %.	445	»	2 50	Midi, jouissance juillet.	610	»	1 25	Est.	281	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	273 75	»	1 25	Nord, jouissance juillet.	977 50	»	2 50	Nord.	301 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	254 75	»	25	Orléans, jouissance octobre.	882 50	2 50	»	Ouest.	287	»	»
— libéré.	253 75	»	1 25	Ouest, jouissance juillet, 65.	515	2 50	»	Midi.	288 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3635	5	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	712 50	»	»	Deux-Charentes.	387 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	693 75	»	1 25	Compagnie parisienne du Gaz.	42 50	»	»	Vendée.	270	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	1 25	Société Immobilière, j. janv.	42 50	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 23 — — soit,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soit,	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE. 1 Jules Favre. 2 Victor Hugo. 3 Berryer. 4 Le Père Félix. 5 Balzac. 6 Châteaubriand. 7 Odilon Barot. 8 Villemeussant. 9 Dumas père. 10 Le Bibliophile Jacob. 11 Aubert. — Offenbach. 12 Rosa Bonheur. 13 Emile de Girardin. 14 M ^{re} Dupanloup. 15 Rose Chéri. 16 Timothée Trimm. 17 Gérard de Nerval. — Eugène Quinot. 18 Gavarni. 19 Théophile Gautier. 20 Crémieux. 21 Garibaldi. 22 Sainte-Beuve.	23 Paul de Kock. 24 Jules Janin. 25 Barbès. 26 Lacordaire. 27 Guizot. 28 Lamartine. 29 Béranger. 30 Lamennais. 31 Charles Monselet. 32 Ponsard. 33 Augustine et Madeleine Brohan. 34 Cavour. 35 L'Impératrice Eugénie. 36 Bismarck. 37 Ingres. 38 Alphonse Karr. 39 Mazzini. 40 Ganrobert. 41 François Arago. 42 Armand Marrast. 43 Havin. 44 Méry. 45 Victor Cousin.	46 M ^{re} Arnould Plessy. 47 Élie Berthet. — Etienne Arago. 48 Arnal. — Adolphe Adam. 49 Cormenin. 50 Mélingue. DEUXIÈME SÉRIE. 51 Pie IX. 52 Louis Veillot. 53 Mérimée. 54 George Sand. 55 Henri Monnier. 56 Félicien David. 57 Alfred de Musset. 58 Pierre Leroux. 59 Scribe. 60 Ricord. 61 Thiers. 62 Raspail. 63 Rochefort. 64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier. 65 Villemain.	66 Beauvallet. 67 Michelet. 68 Dupin. 69 Henri Murger. 70 Gustave Planche. 71 Montalembert. 72 Falloux. 73 Dumas fils. 74 Déjazet. 75 Rachel. 76 Le Père Hyacinthe. 77 Clairville. — Eugène Labiche. 78 Frédéric Lemaître. 79 Ledru-Rollin. 80 Blanqui. 81 Louis Colet. 82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet. 83 Le baron Taylor. 84 Saint-Marc Girardin. 85 Napoléon III. 86 Le prince Napoléon. — Gaussidière.	87 Mirés. 88 Deschamps. 89 Arsène Houssaye. 90 Pierre Dupont. 91 Champfleury. — Courbet. 92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anticet Bourgeois. 93 Paul de Cassagnac. 94 Emile Ollivier. 95 M ^{re} Mermillord. 96 Cavaignac. 97 Proudhon. 98 Antonelly. — M ^{re} Darbois. 99 Salvandy. 100 Alfred de Vigny. TROISIÈME SÉRIE. 101 Horace Vernet. 102 M ^{re} de Girardin. 103 Rothschild. 104 Roger de Beauvoir. — Alph. Brot. — Th. de Blanville. — Barthélemy.	105 Félix Pyat. — Louis Blanc. 106 Rossini. 107 Le père de Ravignan. 108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers. 109 Viennet. — M. de Barante. 110 M ^{re} Georges. 111 Lola Montès. 112 Eugène Delacroix. 113 Anaïs Ségalas. 114 Emmanuel Gonzales. — Gondrecourt. 115 Julia Grisi. — Clémence Robert. 116 Berlioz. 117 Mac Mahon. 118 Guillaume I ^{er} . 119 Paul Delaroche. — Decamps. 120 Henri Heine. 121 Eugène Sue. 122 Gérard le tueur de lions.	123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan. 124 Nogent St-Laurens. 125 Considérant. — Flocon. 126 Philartète Chasles. 127 Sanson. — Got (de la Comédie Française.) 128 Grassot. 129 Louis Jourdan. — Bécage. 130 Octave Féré. — Lachambeaudie. 131 Meyerbeer. — Halévy. 132 Taxile Delor. — Fiorentino. — Hipp. Castille. 133 Paul Féval. — Villiamé. 134 Francis Wey. 135 Le docteur Véron. 136 Le comte de Chambord. 137 Gambetta. — Trochu. 138 Renan. — L'abbé Châtel. 139 Lamoricière. 140 Les princes d'Orléans.
--	---	---	---	--	--	---

FORMULE DE SOUSCRIPTION : A M. le Directeur de l'Echo de l'Ouest, place du Marché-Noir, à Saumur. — « Je soussigné, abonné à l'Echo de l'Ouest, déclare souscrire à la collection contemporaine de M. EUGÈNE DE MIRECOURT, pour la somme de quarante francs, payable après la livraison franco des 140 volumes. — Dater, signer lisiblement et indiquer exactement l'adresse (affranchir).

A AFFERMER
DE SUITE
PROPRIÉTÉ D'EPÈNE.
Sise à Bournaud,
DE 42 HECTARES 24 ARES.
Les réparations aux bâtiments jugés nécessaires seront faites par le propriétaire, au gré du fermier.
Entrée en jouissance au 25 mars 1872.
S'adresser, à Loudun, à M^{re} HERBAULT, notaire. (121)

A VENDRE
Ensemble ou séparément,
UNE MAISON ET UN JARDIN de 3 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte.
S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'Ecole de cavalerie, à Saumur. (146)

A LOUER
Présentement,
APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

NOUVEAUTÉS.
EUG. BIZERAY,
Rue de la Tonnelle,
DÉMANDE UNE OUVRIÈRE
Exclusivement pour faire marcher la machine.
HOTEL D'ANJOU.
M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne pro-

A SAINT-MAURICE
MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS
Place de Beaune et rue du Commerce, N^o 1, TOURS (INDRE-ET-LOIRE).
M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :
Les teintures au tendeur, en toutes nuances ;
Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.
Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;
La teinture des robes et le remoiage antique et français ;
Les teintures-lumières pour soirées ;
Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;
Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

viennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)
M. PAUL TAVEAU,
GÉOMETRE-EXPERT,
A l'honneur d'informer le public qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper d'arpentage et d'expertise.
Son bureau est établi au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, près Saumur. (430)

NOUVEAUTÉS
MAISON GABORIT
On demande un apprenti.
Rue Royale, n^o 1, à Saumur.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
DE
Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franco de Rainette.
Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures. Grande quantité de pommes de terre longues, excellente qualité, pour semence et cuisine.
Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines.
S'adresser à M. PICHÉRIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n^o 1, Saumur.

BENZINE J. GARDOT
DIJON
Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25.
A Saumur, chez M^{re} GONDRAND, rue d'Orléans ; à Angers, chez M. BAILLIE, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)